

COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Compte rendu de la sixième rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue au 80, rue Jean-Baptiste-Meilleur à Repentigny, le mercredi 20 avril 2016, à 19 heures.

Sont présents :

M^{me} Stéphanie Chapleau..... Représentante des directions d'école
M^{me} Karine Clermont Représentante des organismes extérieurs
M^{me} Marie-Josée Couture..... Représentante des parents
M^{me} Caroline Drouin Représentante du personnel professionnel
M^{me} Nicole Ducharme..... Représentante des parents
M^{me} Hélène Fortin Représentante des parents
M^{me} Marie-Claude Gosselin..... Représentante des parents
M^{me} Monique Labossière Représentante du syndicat de l'enseignement
M. Yannick LaRue Représentant des parents
M. Thierry Lauzon Directeur adjoint des SEPEC
M^{me} Isabelle Parent Représentante des parents
M^{me} Caroline Savoie..... Représentante du syndicat de l'enseignement
M^{me} Chantale Savoie..... Représentante des parents

Sont absents :

M^{me} Laurence Duval* Représentante de la direction générale
M^{me} Anouk Richard* Représentante des parents
M. Marc-André Roy Représentant du personnel de soutien
M^{me} Marie-Josée Roy* Représentante des parents
M. Alexandre Verdy* Représentant des parents

Public :

Aucun

**Absence motivée*

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 19h02.

M^{me} Nicole Ducharme souhaite la bienvenue à tous les membres.

M^{me} Nicole Ducharme fait la lecture de l'ordre du jour.

M^{me} Marie-Claude Gosselin propose d'adopter l'ordre du jour, M^{me} Caroline Drouin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

2.0 Droit de parole au public

Aucun sujet.

3.0 Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 2 mars 2016

Au point 6 de la page 4, M^{me} Caroline Drouin demande de retirer le passage suivant : « Cependant, puisque le cadre de références en ergothérapie n'est pas terminé [...] » et de le remplacer par « Cependant, puisqu'il n'existe pas de cadre de référence en ergothérapie [...] ».

M^{me} Marie-Josée Couture propose, appuyée par M^{me} Hélène Fortin.

Adopté à l'unanimité.

4.0 Règles de régie interne

M^{me} Nicole Ducharme survole rapidement les pages 1 à 4. Elle porte une attention particulière au point 9 de la page 5 concernant la durée du mandat des membres qui pourrait être de deux ans. Avant de débiter les discussions, M. Thierry Lauzon précise que ce n'est pas la prérogative du comité EHDAA de statuer sur la durée de leur mandat. M^{me} Karine Clermont et M^{me} Nicole Ducharme expriment les pour et les contres sur la durée d'un mandat de 1 et 2 ans. Les membres expriment leurs opinions face à ce possible changement. M^{me} Ducharme propose de passer au vote pour maintenir la durée du mandat de un an. Trois membres s'abstiennent de vote, six membres votent pour 1 an et trois membres votent pour 2 ans.

M^{me} Hélène Fortin propose que l'an prochain une première rencontre non officielle soit offerte aux nouveaux membres parents du comité EHDAA afin de leur transmettre les informations pertinentes à l'exercice du comité. Ce à quoi M. Lauzon s'engage à instaurer dès l'an prochain.

Au point 11, s'il y a une démission il est proposé que le poste vacant soit comblé par le substitut qui a obtenu le plus grand nombre de votes lors de l'assemblée générale annuelle. Il est aussi proposé que le poste vacant soit remplacé par le substitut qui a assisté au plus grand nombre de comités durant l'année. M^{me} Nicole Ducharme propose de passer au vote, 3 membres s'abstiennent, 3 membres sont en faveur de la deuxième proposition et 6 membres sont en faveur de la première proposition qui consiste à élire le remplaceant en fonction du nombre de votes obtenus à l'assemblée générale.

Concernant la procédure d'élection des membres parents, il est mentionné que la procédure libellée est non conforme à ce qui est inscrit dans la loi de l'instruction publique. De plus, M. Lauzon mentionne qu'il revient au Comité de parents de statuer de la procédure à suivre. Quelques membres mentionnent être confortables avec cette proposition puisqu'elle se vit à la Commission scolaire depuis plusieurs années. Certains membres du comité s'interrogent sur la légalité du processus et invitent la Commission scolaire et le Comité de parents à évaluer la situation et la rectifier au besoin. M^{me} Ducharme propose de voter à savoir si nous maintenons la procédure telle quelle dans les règles de régie interne, 9 membres s'abstiennent, 1 membre est pour et 2 membres sont contre. Il est convenu de maintenir la procédure telle quelle dans les règles de régie interne et de faire un suivi au comité si des changements étaient demandés de la part du Comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

5.0 Lettre d'invitation à l'assemblée générale 2016-2017

M^{me} Nicole Ducharme présente la lettre d'invitation pour l'assemblée générale de l'année prochaine.

Les membres remarquent que l'adresse courriel du comité EHDAA n'a pas été mise à jour. Un changement sera fait à ce sujet.

6.0 Calendrier des rencontres 2016-2017

M^{me} Nicole Ducharme propose d'ajouter des dates au mois de janvier et de février. Le comité choisit d'en ajouter seulement une, soit le 1^{er} février 2017. De plus, les membres désirent déplacer la date 8 mars au 15 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

7.0 Présentation des demandes de révision 2014-2015 et suivi du processus de plaintes

M. Thierry Lauzon revient sur le processus de plaintes présenté lors de la dernière rencontre, il demande aux membres du comité s'ils ont des commentaires à ce sujet. M. Yannick LaRue demande d'avoir un délai raisonnable lors de ce processus. De plus, M^{me} Marie-Josée Couture insiste pour qu'une évaluation des résultats finaux soit faite ainsi qu'un suivi avec la personne qui émet la plainte.

M. Lauzon mentionne que depuis quelques années le nombre de plaintes ainsi que le nombre de comités d'appel ont diminué d'une façon significative. Il assure aux membres du comité que le suivi aux plaintes est effectué de façon rigoureuse dans un délai très court. Il rappelle que si un parent est toujours insatisfait d'une plainte adressée au secrétariat général il peut faire appel au protecteur de l'élève.

M^{me} Couture souhaite aussi que ce soit un commissaire-parent d'enfant HDAA qui soit présent au comité d'appel puisque les plaintes sont fréquemment en lien avec cette clientèle.

Tel que stipulé dans la loi de l'instruction publique, M. Lauzon fait la présentation des demandes de révision qui ont été traitées au comité d'appel en 2014-2015 qui concerne les élèves EHDA, soit deux cas au niveau du classement et un cas d'élève transféré d'école.

8.0 Bloc d'information

8.1 Présidence

M^{me} Nicole Ducharme annonce que le congrès pour la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) aura lieu les 3 et 4 juin, suivra le 5 juin le Forum EHDA.

M. Yannick LaRue et M^{me} Marie-Josée Couture seront sur place comme représentant. M^{me} Ducharme demande si un autre membre du comité serait intéressé à participer. M^{me} Chantale Savoie se porte volontaire.

8.2 Comité de parents

Aucun sujet.

8.3 Commissaire-parent

M^{me} Marie-Josée Couture informe le comité qu'il y aura un grand solde d'entrepôt pour les produits FDMT, matériel pédagogique, le 7 mai prochain. Elle demande aussi à ce que les informations circulent sur le blogue des SEPEC.

9.0 Plan d'action

9.1 Cheminement et classement au secondaire

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

11.0 Divers

Aucun sujet.

12.0 Fin de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Monique Labossière, à 21h00, appuyée par M^{me} Chantale Savoie, que la séance soit levée.

La présidente,

Nicole Ducharme

Nicole Ducharme

La secrétaire,

Karyane Massé

Karyane Massé